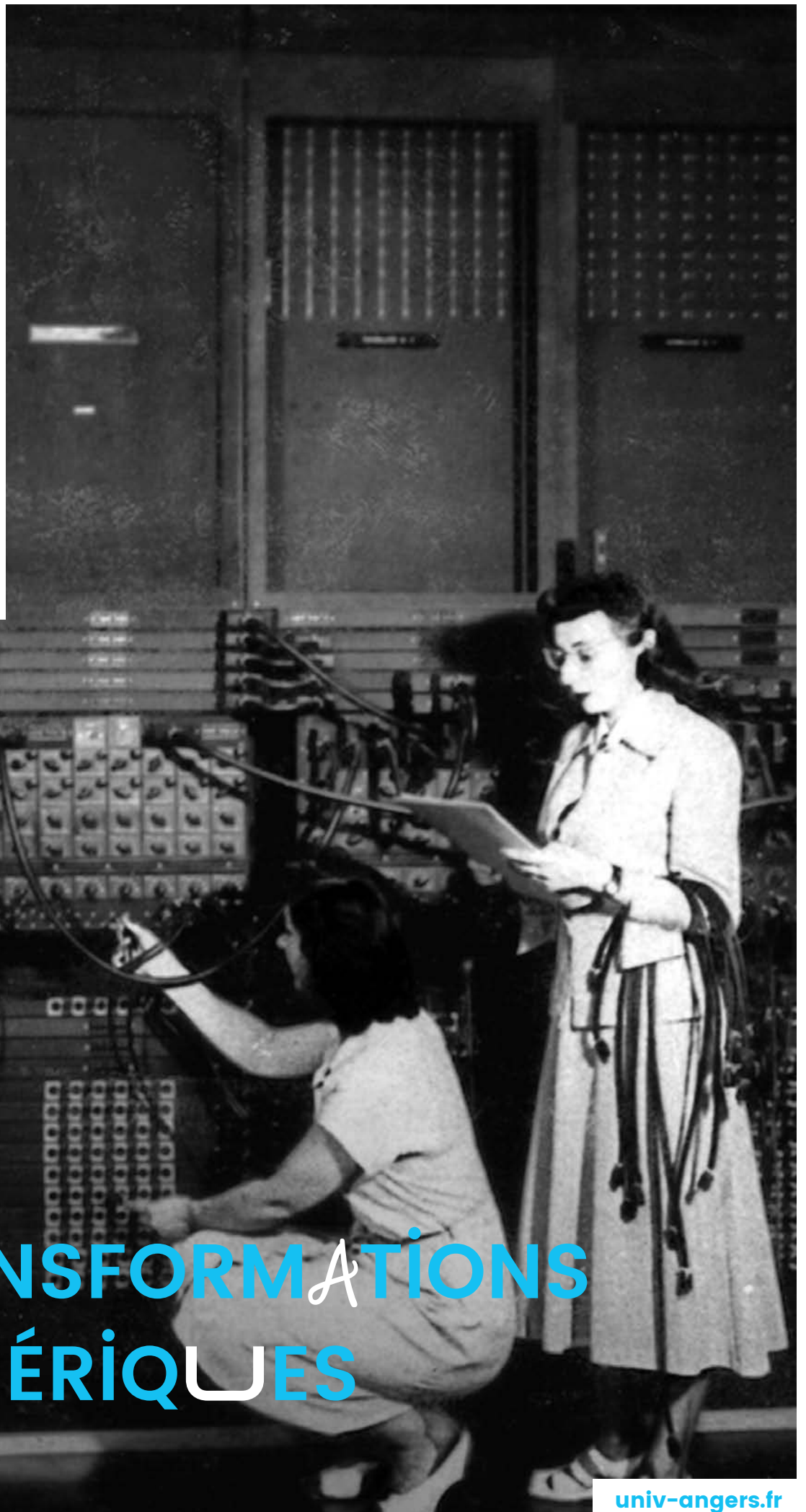


a

MAG

■ **Juillet 2019**
- **HORS SÉRIE | 7**



TRANSFORMATIONS
A
NUMÉRIQUES

Adieu le papier, place à la dématérialisation

Quatre fiches projets du Schéma directeur du numérique portent sur la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de dématérialisation. En lien avec le vice-président du Conseil d'administration, le directeur général des services Olivier Huisman est le « sponsor » de ces actions.



Pourquoi définir une stratégie de dématérialisation ?

Olivier Huisman : Nous avons ouvert le chantier de la Gestion électronique des données, la GED car c'est une brique qui manque aujourd'hui à l'Université. Certaines procédures sont d'ores et déjà dématérialisées, mais nous n'avons pas les outils nécessaires pour avoir un processus global de gestion dématérialisée des documents. Il s'agit d'intégrer l'ensemble des processus, de la création d'un document jusqu'à son archivage. C'est une étape essentielle de la simplification administrative qui permettra à terme, par exemple, que chacun puisse retrouver n'importe quel document à partir d'un simple moteur de recherche. Il nous faut pour cela un outil capable d'agréger des flux de sources très diverses.

Où en êtes-vous ?

OH : Nous avons fait appel à un prestataire spécialiste de la révolution digitale Inop's, associé à la société BlueXml. Ils nous ont proposé différentes technologies qui existent sur le marché. La solution que nous trouverons la plus pertinente va être testée dans une direction, celle des affaires générales, juridiques et institutionnelles. La Dagji gère des processus et des documents variés, ouverts à différents publics, avec

des durées de vie qui fluctuent... Si la solution fonctionne bien ici, a priori, elle sera transposable partout. Un bilan sera dressé fin 2019. S'il est concluant, nous pourrions commencer à étendre la solution à d'autres fonctions supports (RH, finances, études...) et à des processus métiers (convention de stage, dossier étudiant, etc.).

C'est un changement de pratiques qui nous attend. Il y aura besoin d'un temps d'accoutumance de toute la communauté.

Quel est votre rôle en tant que sponsor ?

OH : Le sponsor n'assume pas la maîtrise d'ouvrage, il n'est pas le chef de projet, celui-ci étant conduit par le Service de transformation numérique. C'est même mieux que le sponsor ne soit pas du métier : si lui saisit les enjeux, le fonctionnement des outils proposés, cela peut être un indicateur de réussite. Le sponsor doit avoir une vision d'ensemble et un rôle de coordination entre les acteurs concernés. Pour le chantier GED, nous avons associé différentes directions (celle du numérique, de la communication, la Dagji et les archives). Le groupe est amené à évoluer au fil du déploiement. C'est aussi une des missions du sponsor : accompagner l'évolution du projet, s'assurer qu'il avance au rythme souhaité, dans la bonne direction, avec les bons acteurs.

Un service dédié à la transformation numérique



Dès 2017, l'UA s'est doté d'un Service de transformation numérique (STN). Objectifs : accompagner les nouveaux projets et penser les évolutions futures.

Un temps d'avance. Au sein de la Direction du développement numérique, trois personnes se projettent systématiquement dans l'avenir. Elles forment le Service de transformation numérique. Son rôle principal : accompagner les nouveaux projets. « À partir d'une idée, d'un besoin exprimé par un membre ou service de l'UA, nous pouvons intervenir sur l'aspect méthodologique, (qui fait quoi, selon quel calendrier ?) mais aussi apporter du conseil, faire le lien avec la DDN pour la partie technique », détaille Daniel Bourrion, responsable du service.

Comme Anne-Laure David et Bertrand Lemaître, Daniel Bourrion passe actuellement une grande partie de son temps au déploiement des actions prévues par le Schéma directeur du numérique « qui permet de structurer les objectifs et moyens que l'on se donne pour le changement ».

Source de changement

En parallèle, le STN a pour mission d'imaginer le futur numérique de l'UA. Il fait

de la veille sur les nouvelles technologies, étudie leur pertinence pour l'établissement, et les changements qu'elles impliquent. « On assiste à une entrée massive du numérique dans toutes les couches de la société qui modifie nos rapports traditionnels. Par exemple, on n'est plus obligé aujourd'hui de se réunir à 25 autour de la table pour parler d'un projet. Des solutions techniques existent pour échanger autrement, par visioconférence, par le travail sur des documents collaboratifs... Toutes ces méthodes se développent de plus en plus autour de nous. Nous ne pouvons pas rester à côté, simples spectateurs ».

Une plateforme type CE

Le SDN prévoyait pour 2022 la mise à disposition d'une plateforme intégrée de gestion des avantages offerts aux personnels (type comité d'entreprise). L'outil rassemblant billetterie et bons plans est d'ores et déjà en ligne, depuis le lancement de *UAvantages* accessible depuis le guichet numérique.

Réalisé en janvier 2019

Moderniser le Helpdesk

L'assistance informatique va évoluer. L'outil de gestion des tickets va être remplacé par une solution plus ergonomique pour les utilisateurs et plus riche pour les techniciens.

Échéance : fin 2019

Système global d'impression

Pour les impressions professionnelles quotidiennes (hors travaux confiés à la reprographie), les imprimantes individuelles vont être amenées à totalement disparaître, au profit d'imprimantes collectives de service. Un système de gestion globale va être déployé. Il devrait permettre à un utilisateur mobile de pouvoir imprimer dans n'importe quel service ou composante.

Échéance : fin 2019

Tout Office 365 en ligne

Les étudiants et personnels de l'UA bénéficient d'ores et déjà d'un accès gratuit aux outils *desktop* de bureautique Microsoft. Dès cette rentrée, l'offre *Office 365* en ligne sera déployée pour tous, permettant à chacun de travailler sur poste fixe ou en mobilité. Outre les logiciels classiques (*Word, Excel, Powerpoint...*) proposés dans leur version *online*, de nouveaux services seront disponibles, pour le travail collaboratif et de coédition (*Teams, Sharepoint*), la visioconférence (*Skype*), la création de support de cours (*Sway*) ou d'enquêtes (*Forms*). Le tout avec un seul identifiant, celui déjà utilisé pour se connecter à l'espace numérique de travail. L'accès au réseau social d'entreprise *Yammer* sera ainsi facilité. À noter enfin que chaque utilisateur bénéficiera d'un espace de stockage sur le *Cloud* de 1 To.

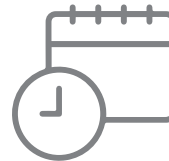
Échéance : septembre 2019

Tableau de bord de pilotage

Un groupe de travail va être mis en place à la rentrée, afin de déterminer les besoins des différentes directions et services communs en termes de mise à disposition de données. Objectif : proposer dès 2020 des tableaux de bord facilitant le pilotage de ces directions et services.

Échéance : fin 2019

2019



6 mois
ont été nécessaires
pour co-construire
le Schéma.



Des espaces d'information et de travail personnalisés

C'est la brique la plus visible. En janvier 2019, était lancée la nouvelle version du site Internet de l'Université d'Angers, plus dynamique et adapté à tous les écrans. Mais cette refonte ne constitue que la première étape d'un chantier de refonte des outils d'informations.

Dès la rentrée de septembre 2019, une application pour smartphone sera lancée à destination des étudiants. Elle sera disponible gratuitement sur l'*AppStore* et *Google Play*. S'appuyant sur la plateforme dédiée à l'enseignement supérieur développée par *Appscho*, l'outil leur permettra de consulter leur planning, de recevoir des notifications personnalisées sur un changement de salle par exemple, ou sur tel ou tel événement organisé sur leur campus... Ils y retrouveront aussi *Affluences*, pour connaître en temps réel le taux d'occupation des bibliothèques universitaires, les menus du

« Les étudiants vont bénéficier d'un éventail de services disponibles directement depuis leur smartphone »

Laura Hot,
web animatrice de l'UA, copilote du projet

RU, ainsi qu'un fil d'actualités et les réseaux sociaux de l'UA.

Une réflexion est également engagée sur l'évolution de l'intranet des personnels et du guichet numérique ou espace numérique de travail (ENT). Avec cette même volonté d'individualisation. Objectif :

proposer à chacun un *digital workplace*, où seraient agrégés tous les outils numériques et informations dont a besoin un personnel, de façon aussi dynamique et personnalisée que possible. Avec, entre autres : l'emploi du temps, les formalités administratives, les logiciels métiers propres à chacun, des outils de travail collaboratif, un fil d'informations spécifique...

Autre projet inscrit au Schéma directeur du numérique : mener une étude sur les moyens d'amplifier les contenus éditoriaux de l'UA sur le web.

Data center

La construction d'un centre de données concentrant les serveurs de l'UA mais également ceux des partenaires du réseau haut débit métropolitain Or-Angers (Inra, Crous...) débutera en octobre 2019. Situé à l'arrière de la BU Belle-Beille, le bâtiment de 300 m², dont 100 dédiés aux serveurs, devrait être livré durant l'été 2020. Dans ce cadre, une réflexion est menée pour définir la stratégie d'hébergement et/ou de migration vers le nouveau *data center*, ainsi qu'une étude sur l'opportunité de mutualiser des moyens avec les deux autres universités de la région.

Échéance : automne 2020

Gestion des contacts

L'UA envisage de se doter d'un outil de gestion des coopérations et des relations avec les tiers (partenaires, alumni, clients de la formation continue...). L'outil sera choisi après une phase d'identification des besoins des différents services et composantes.

Échéance : fin 2020

Accompagner le changement

Durant toute la période du Schéma directeur du numérique, et plus encore à partir de 2020, un plan de formation au numérique (certification de compétences, sessions de formation aux usages...) et aux nouveaux outils sera déployé à destination des personnels et étudiants. Cette action pourra se déployer sous différentes formes : cours, tutoriels, tutorat, référent dans les services...

RECONNAÎTRE LES COMPÉTENCES

Depuis 2 ans, l'UA participe à la mise au point d'un outil national d'évaluation des compétences numériques. Son nom : Pix. Issu d'un référentiel européen de compétences, fruit d'une collaboration entre mondes de l'enseignement et professionnel, il remplacera à compter de la rentrée le Certificat informatique et internet (C2i).

Pix repose sur trois plateformes en ligne. Le site Pix.fr permet à chacun de s'autoévaluer gratuitement. Seize domaines de compétences, répartis en cinq domaines, sont testés, de la simple recherche sur internet à la programmation, en passant par la protection des données. Une série d'épreuves permet de déterminer le niveau de chacun, de débutant à expert.

Il est possible de faire ensuite certifier son niveau de compétences. Il faut alors s'inscrire à l'une des sessions organisées par un centre d'agrément local, comme l'UA qui a obtenu son label en avril dernier. L'examen, de 2 heures maximum, se passe sur un deuxième site, certif.pix.fr. Il est gratuit pour les étudiants en formation initiale et les personnels de l'université.

Le troisième volet, Pix Orga, permet d'organiser des séances pédagogiques, afin de développer les compétences et préparer les étudiants à leur certification.

Grâce au travail d'une équipe pilotée par Sonia Bernardet, enseignante en culture numérique à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines, et chargée de mission Pix, l'UA a déjà permis à 450 étudiants pionniers de se voir certifier, grâce à des sessions à Angers et Cholet. Le dispositif sera généralisé à la rentrée. Il sera également proposé à l'ensemble des personnels, conformément à l'ambition du Schéma directeur du numérique qui prévoit de former l'ensemble des populations de l'université et de certifier leurs compétences numériques.

2020

Faciliter la recherche

Huit projets en lien direct avec la recherche ont été inscrits au Schéma directeur du numérique. Le chantier prioritaire concerne le déploiement d'un outil de pilotage baptisé « Oscar », pour l'Organisation et suivi des contrats et activités de recherche.

Une centaine de financeurs soutiennent aujourd'hui des projets de recherche de l'UA, avec des conventions et obligations spécifiques à chaque fois. Le suivi de ces contrats implique de nombreux acteurs : les laboratoires mais également les directions de la recherche, des ressources

« L'arrivée de l'outil de gestion des contrats de recherche va nous faciliter la vie et nous permettre de gagner en efficacité »

*Bénédicte Girault,
directrice adjointe de la Dried*

humaines, des affaires financières... Tous ont exprimé le besoin de disposer d'un outil de gestion commun, qui fait actuellement défaut, regroupant les conventions, avenants, rapports financiers et scientifiques des contrats accompagnés de leurs caractéristiques (durée du projet, unité porteuse, montants, récapitulatif des dépenses...).

Dès la
rentrée
2019

Imaginé par l'Université de Caen, *Oscar* permet justement ce suivi partagé, avec des degrés possibles d'intervention différents selon le profil de l'utilisateur (chercheur, directeur de laboratoire, gestionnaire...).

In fine, les informations mises à jour régulièrement seront plus fiables, et la gestion plus efficace. La solution devrait être pleinement opérationnelle en 2020.

Dès fin 2019, une solution de cahiers de laboratoire électroniques devrait aussi être envisagée. Cet outil, dont les contours restent encore à définir, permettra aux chercheurs de prendre des notes, de consigner leur activité, les dates et les résultats obtenus, de partager des travaux avec des partenaires...

À côté de plusieurs outils visant à faciliter le quotidien des chercheurs, un autre volet concerne la valorisation des travaux et savoir-faire. Un modèle unique de signature a été promu auprès de chaque enseignant-chercheur dès fin 2018. À l'automne 2020, une étude sera menée visant à déterminer les moyens d'amplification de l'exposition des travaux de recherche, notamment par des moyens numériques.

Open data

La France et ses institutions sont engagées dans le mouvement d'ouverture et de mise à disposition des données publiques. L'UA y participe. Quatre lots de données sont actuellement accessibles au public. Grâce à un partenariat avec Angers Loire Métropole, ils sont consultables en ligne, sur la plateforme data.angers.fr.

L'objectif est à présent d'intensifier la démarche, après avoir défini un plan général de gestion des données produites, afin de se positionner parmi les universités françaises de référence.

Échéance : fin 2021

Analyse de l'apprentissage

L'activité d'un étudiant sur la plateforme d'apprentissage *Moodle* laisse des traces numériques : durée de connexion, nombre de cours consultés, résultats aux tests... Ces données, jusqu'alors non exploitées, pourraient être analysées afin, par exemple, de repérer les étudiants en difficultés potentiellement décrocheurs, ou bien, dans une démarche qualité, pour permettre aux enseignants d'améliorer encore leurs contenus pédagogiques.

Échéance : fin 2021

Expérimenter

Afin d'inciter les acteurs de l'UA à développer encore la place du numérique, des dispositifs d'incitation devraient être lancés d'ici début 2020 (appels à projets, concours, dispositif RH, etc.). Par ailleurs, le SDN préconise la mise en place d'une cellule chargée de tester les dernières innovations technologiques (imprimante 3D, *blockchain*, intelligence artificielle...). Ceci afin de pouvoir rapidement adopter ces technologies si elles sont jugées intéressantes.

Échéance : fin 2021

Plateforme formation continue

Dans la lignée de la définition de son plan d'affaires, la Direction de la formation continue va se doter d'une plateforme internet capable à la fois de gérer la présentation de son offre de formations, la commercialisation de celle-ci, le suivi des apprenants et la production de contenus spécifiques pour les formations à distance notamment.

Échéance : fin 2021

2021

53



projets structurés
en 8 programmes d'actions



De nouvelles fonctionnalités pour Moodle

La plateforme d'apprentissage en ligne *Moodle* va connaître des évolutions dès la rentrée 2019. La nouvelle version, plus sécurisée, offre un tableau de bord repensé et plus souple. Parmi les nouveautés : un bloc « Chronologie » qui informe l'utilisateur de ses prochaines échéances (devoir à rendre, test à réaliser...). Le bloc « Vue d'ensemble » est dorénavant personnalisable, avec la possibilité de mettre des cours en favoris, d'aller directement au dernier cours consulté... Il indique également la progression de l'étudiant au sein de chacun de ses espaces de cours.

Le nouveau cru intègre les obligations découlant du RGPD. Les utilisateurs devront également s'engager à respecter la propriété des ressources déposées par les enseignants, en ne les diffusant pas à l'extérieur.

Des services externes vont venir enrichir

le cœur de *Moodle*. L'un permettra de faire le lien avec le nouvel outil de podcasting *Panopto*. Un autre offrira la possibilité de générer des attestations de formation en ligne, en fonction de jalons préalablement complétés par le stagiaire.

Grâce à l'interface d'édition *Atto*, les enseignants pourront plus facilement générer des commentaires audios, et donc, par exemple, faire un retour oral sur un devoir rendu.

« Le tableau de bord du nouveau Moodle sera plus agréable pour les utilisateurs au niveau de l'ergonomie, avec la possibilité de hiérarchiser ses priorités »

Thomas Desserrey, ingénieur pédagogique au Lab'UA, correspondant Moodle

L'accessibilité des personnes mal ou non voyantes devrait prochainement être améliorée. Le module *Ally*, qui permet de générer des alternatives aux fichiers textes (audio, braille électronique, etc.) est en phase de test.

Au-delà de ces projets à court terme, une évolution technique est préconisée dans le SDN. La plateforme, jusque-là développée et hébergée en interne, pourrait être confiée à un prestataire externe.

Échéance : fin 2021

Assistance digitale 24h/24

Besoin d'une salle de visioconférence à 23 h ? Un problème informatique au moment de boucler un rapport ? Un service d'assistance digitale 24h/24 va être mis en place. Il reposera sur des moyens humains (assistance téléphonique, service de conciergerie) et numérique avec l'arrivée, entre autres, d'un *chatbot* sur le site web. Les travaux préparatoires au paramétrage de ce robot logiciel capable de dialoguer avec les utilisateurs ont déjà démarré.

Échéance : fin 2022

SI immobilier

Il s'agira de mettre en œuvre un système d'information (SI) unique capable de gérer l'ensemble des dossiers liés à l'immobilier et des outils logiciels qui s'y rattachent.

Échéance : fin 2022

Adaptation des salles

Les espaces de travail vont continuer à s'adapter aux nouveaux usages. Des salles seront équipées d'outil de captation permettant de produire facilement pour la plateforme de podcasting Panopto. Des tableaux interactifs seront installés. Des évolutions sur le nombre d'ordinateurs mis à disposition et l'aménagement des espaces dédiés sont aussi envisagés, les étudiants se servant de plus en plus de leur propre ordinateur portable.

Échéance : fin 2022



18 M€
de budget
sur 5 ans

Appui à l'innovation

Le Schéma prévoit la mise en place d'une plateforme collaborative, regroupant différents outils (*crowdfunding*, appui à l'incubation...) facilitant l'avancée des projets des acteurs de l'innovation à l'UA qu'ils soient chercheurs ou étudiants startapers.

Échéance : fin 2022

2022

Panopto démocratise le podcasting

Dès la rentrée 2019

Cours enregistrés, conférences, tutoriels... la plateforme *Canal-UA* abrite aujourd'hui 4 800 vidéos, soit 4 000 heures de streaming. Mais *Canal-UA* a vécu. La solution est devenue obsolète.

Son remplaçant s'appelle *Panopto*. Il a été retenu après quasiment 2 ans de travaux préparatoires, pilotés par Dominique Duquenne, directrice adjointe de la DDN. Le logiciel, édité par une société américaine, est déjà largement utilisé par les universités anglo-saxonnes. L'UA sera parmi les premières à s'en servir en France.

Panopto permet d'enregistrer et de diffuser facilement des présentations, conférences ou vidéos pédagogiques. Il capture différentes sources simultanément (vidéo, audio, capture d'écran, *Powerpoint*...) et les compile en une seule interface. Une fois enregistré, le contenu peut être intégré à la plateforme d'apprentissage *Moodle* ou toute autre application web.

La captation est possible à partir de simples ordinateurs. Des points de captation spécifiques seront aussi installés dans des amphithéâtres. Tous les personnels auront la possibilité de déposer sur *Panopto*, ainsi que les étudiants dans le cadre de leurs enseignements.

La solution offre de nombreux avantages. Elle permet notamment de

rechercher un mot ou expression dans tous les contenus, écrits mais aussi parlés. Elle offre la possibilité de naviguer dans toutes les vidéos, y compris de revenir en arrière dans les séquences en live. Il est aussi possible de prendre des notes, d'ajouter des commentaires, de manière privée ou à destination d'un groupe d'utilisateurs. Autre atout :

Panopto facilite le travail des audiovisuelistes, qui peuvent, grâce à une application mobile, déclencher à distance les captations sur points spécifiques.

La nouvelle solution sera officiellement lancée pour la rentrée 2019. Depuis fin juin, les contenus de *Canal-UA* migrent vers *Panopto*. Le dépôt sur *Canal-UA* n'est plus possible. La consultation de l'ancienne plateforme restera cependant accessible jusque fin 2020.

« Le point fort de Panopto est d'être un outil orienté grand public. Un néophyte pourra facilement réaliser un diaporama sonorisé, à partir de n'importe quel ordinateur »

Jean-Rémi Morançais, responsable du service audiovisuel de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines

Gestion des RH : vers un système plus performant



À compter de 2020, la Direction des ressources humaines va abandonner son écosystème foisonnant d'applications tournant autour d'*Harpège*, pour un système intégré polyvalent de gestion des RH.

Un logiciel pour les paies, un autre pour les congés, un autre pour les charges d'enseignement... Les personnels en charge des ressources humaines jonglent au quotidien avec de nombreux outils.

L'un des piliers repose sur *Harpège*, logiciel de gestion administrative des agents. Mais « étant assez limité en termes de fonctionnalités, il s'est développé tout une gamme de produits autour », explique Frédéric Joly, directeur des ressources humaines. *La Direction du développement numérique a créé de nombreuses interfaces pour permettre la communication entre les différents outils. Mais, parfois, nous sommes quand même obligés de saisir les mêmes informations dans plusieurs outils ».*

Une réflexion a été lancée, dans l'optique de se doter d'un seul système intégré de

ressources humaines, « capable répondre à l'ensemble des besoins en gestion RH ».

Plusieurs facteurs ont accéléré le mouvement. L'objectif fixé par l'État de dématérialiser les fonctions RH d'ici 2022. Autre élément : l'agence de mutualisation universitaire (Amue) qui assurait la maintenance d'*Harpège* a annoncé la fin de ses opérations sur le logiciel.

Siham succède à *Harpège*

Pour le remplacer, l'UA a opté pour la nouvelle solution proposée par l'Amue et déjà adoptée par 41 établissements : *Siham*. Elle repose sur un seul progiciel capable d'assurer la partie gestion administrative et paie. « *Siham* répond aux dernières normes

de contrôle des actes de gestion », précise Frédéric Joly, pilote du projet. *De plus, les données générées faciliteront le pilotage de l'établissement en termes de masse salariale et d'emploi ».*

À terme, d'autres fonctionnalités sont prévues comme la gestion des formations et des entretiens professionnels.

Pour l'instant, le projet qui mobilise toute l'équipe de la DRH se focalise sur la reprise des données existantes. Une première version de *Siham* devrait être opérationnelle en avril 2020. En amont, des formations seront proposées en début d'année, notamment aux relais RH qui exercent dans les composantes.

Seul le volet gestion administrative sera déployé dans un premier temps. La partie paie le sera à l'automne 2021.

Le SUN permet la concrétisation des projets

Au sein du Service des usages du numérique (SUN), 11 personnes assurent l'intégration et le développement des nouvelles applications. Laureline Bernard est membre de cette équipe.

Après y avoir obtenu une licence professionnelle en informatique, Laureline Bernard n'a pas quitté la Faculté des sciences. Elle a directement intégré le Service des usages du numérique de l'UA, en septembre 2009. Son rôle : maintenir le bon fonctionnement des applications en place, répondre aux questions techniques des utilisateurs qui la sollicitent via le *Helpdesk*, et intégrer ou développer de nouvelles applications.

Plusieurs projets du Schéma directeur du numérique vont focaliser son attention durant les prochains mois. Laureline Bernard travaille ainsi sur l'intégration de la plateforme de podcasting *Panopto*. « La solution existe déjà, mais il faut intégrer notre référentiel et permettre l'authentification de nos utilisateurs », explique-t-elle. C'est aussi le service auquel elle appartient qui s'est occupé d'assurer le lien entre *Panopto* et la plateforme d'apprentissage *Moodle*. « Dès qu'un étudiant se connectera, il verra directement si des vidéos ont été déposées dans son espace de cours ».

La développeuse est aussi la référente technique de la future application mobile pour les étudiants, basée sur la solution *Appscho*. Avec, là aussi, une adaptation nécessaire pour permettre l'authentification et la personnalisation des informations délivrées. « Chaque outil a sa propre façon de communiquer ».

Parmi les autres projets de Laureline Bernard : le déploiement d'*Office 365* en ligne, qui proposera, outre la suite bureautique, des outils de collaboration ou de stockage. « Tous accessibles via un identifiant unique, celui utilisé aujourd'hui pour se logger à l'espace numérique de travail ».



« Gagner en efficacité,
en qualité du service public »



Vous souhaitez recevoir L'UA Mag ?
Adressez un message
avec vos coordonnées postales à
communication@univ-angers.fr

Directeur de la publication :

Christian Roblédo,
président de l'Université d'Angers

Rédactrice en chef :

Delphine Boisdrion,
directrice de la communication

Journaliste :

Cédric Paquereau

Design graphique :

Nathaniel Audiat & Claire Montigny

Photos :

ARL Technical Library - Unidentified U.S.

Army photographer,

Cédric Paquereau, Laura Hot

Couverture :

Gloria Gordon et Ester Gerston,
deux des six femmes responsables
de la programmation du premier ordinateur.

Impression :

Imprimerie Setig ABELIA

ISSN : 2259-6402

Dépôt légal : à parution.

« L'enjeu est avant tout humain »

L'Université d'Angers s'est pour la première fois dotée d'un Schéma directeur du numérique (SDN), pour la période 2018-2022. Présentation des enjeux et des ambitions de ce plan de transformation digitale avec Stéphane Amiard, vice-président en charge du numérique.

Pourquoi l'UA a-t-elle choisi de se doter d'un Schéma directeur du numérique ?

Stéphane Amiard : Faire un schéma directeur, quel qu'il soit, permet de définir les grandes trajectoires de transformation et de projeter les moyens nécessaires. Les priorités qui figurent dans le SDN sont celles que l'établissement a identifiées, mais également celles qui ont émergées de la consultation des usagers, notamment des étudiants. Par exemple : disposer d'un wifi performant partout. Ou encore avoir un outil de pilotage des activités de recherche, ce que l'on déploie avec *Oscar* (lire en page 4). On ne démarre pas un projet s'il n'est pas voulu par les usagers, et porté par un service, une direction. Il ne s'agit pas de faire du numérique pour du numérique, mais de répondre à des besoins. L'enjeu est avant tout humain.

Comment se présente le Schéma adopté pour la période 2018-2022 ?

SA : Il regroupe 53 fiches projets, couvrant sept axes stratégiques, avec des phases de mise en œuvre étalées sur 5 années. Avec, à chaque fois, un « sponsor » qui va superviser le chantier, une direction métier qui va piloter le projet en lien avec le Service de transformation numérique, et une projection des moyens financiers et humains nécessaires. Ce schéma est vivant : de nouveaux projets, non identifiés dans un premier temps, mais en lien avec les priorités du Schéma, ont vocation à être intégrés. Et d'autres vont évoluer, suivant les évolutions technologiques par exemple.

Le Schéma s'accompagne de moyens...

SA : En 2012, l'UA consacrait près de 3 % de son budget à la transformation numérique. En 2018, nous nous sommes approchés des 5 %. Cela peut paraître important, mais si l'on veut gagner en efficacité, en qualité du service public, c'est une étape par laquelle il est difficile de ne pas passer. Comme les autres universités, nous faisons cet effort.

Le Schéma table sur un budget de 18 M€ sur 5 ans, dont 10 M€ ne sont que la traduction de l'actuel budget de la Direction du développement numérique. Sur les 8 M€ restants, un certain nombre de nouveaux projets sont financés dans le cadre des nombreux appels à projets que l'UA a remportés, comme Thélème, l'AMI SHS, Étoile...

Quelles sont les principales thématiques ?

SA : Le plus gros poste financier, c'est ce qu'on appelle la maintenance en conditions opérationnelles de l'équipement et des applications, c'est-à-dire maintenir à niveau nos infrastructures et services actuels. Services de plus en plus nombreux. Au-delà, trois grandes priorités absorbent la moitié du budget. La première concerne la transformation de l'offre de formation initiale et continue, pour 2,7 M€. On y retrouve tout le travail effectué par le Lab'UA, l'évolution de la plateforme *Moodle*, mais aussi le soutien à l'innovation numérique et le plan d'accompagnement au changement... C'est une transformation, donc il va falloir aider les gens à gérer cette transition. Là aussi, l'humain est au cœur de nos préoccupations. Le deuxième grand volet (3,3 M€) va se matérialiser par toutes les nouvelles infrastructures et nouveaux services que nous allons mettre en place. Comme *Office 365* en ligne qui va proposer, en plus de la suite bureautique classique, des outils de gestion de projets, une solution de stockage, des possibilités de visioconférence... Nous avons pu adopter cette solution car la législation a évolué, et nous avons aujourd'hui de nouvelles garanties sur les données des utilisateurs, grâce au RGPD. Autre grand axe : moderniser les systèmes de gestion et de pilotage, pour les ressources humaines par exemple, ou encore pour la gestion de la scolarité. L'outil *Apogée* que nous utilisons actuellement arrive à bout. Il sera remplacé par *Pégase*. Nous étudions actuellement différents scénarios, pour savoir s'il est plus pertinent de le déployer en 2022 ou bien en 2023.

MUTUALISER DES INFRASTRUCTURES

L'un des enjeux du Schéma est aussi la mutualisation des infrastructures numériques lourdes. Grâce à une collaboration avec les universités de Nantes et du Mans, l'UA bénéficiera à compter du 19 août 2019 d'une nouvelle ligne à ultra haut débit vers Paris (10 Gbit par seconde, en complément de la liaison actuelle de 1 Gbit vers Nantes).